

Québec, le 10 février 2025

OBJET Déclaration de revenus 2024

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous remercier, de nous confier le mandat pour la préparation de votre déclaration de revenus 2024. Envol CB Inc., offre, des services d'impôts personnels et complets auprès d'une vaste clientèle depuis plus de 50 ans. Même si cette période est très achalandée soyez rassuré de la qualité de nos services pour produire vos documents fiscaux. Notre équipe demeure à l'écoute des besoins de nos clients.

Dans le but de vous aider, nous avons répertorié plusieurs questions-réponses que vous pouvez consulter en visitant notre site Internet www.envolcb.com, sous l'onglet FAQ (foire aux questions). Vous pourriez trouver une réponse rapidement à vos interrogations.

Nous vous rappelons que la période officielle pour la production de votre déclaration de revenus est du 1^{er} mars au 30 avril 2025 inclusivement. N'oubliez pas qu'en produisant votre déclaration à l'intérieur de cette période vous évitez l'interruption de vos prestations fiscales pour enfants, de payer des frais d'intérêts et avoir des pénalités.

Prendre note que vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir **la fiche de renseignements personnels, avec ou sans correction à apporter à votre dossier ou si vous êtes un nouveau client**. Il est de votre devoir de nous fournir les renseignements précis et complets dans le but de faciliter la prise en compte de tous les aspects de votre situation fiscale. Vous devrez joindre cette fiche avec vos documents afin de ne pas retarder le traitement de votre dossier. Vous la trouverez dans cet envoi ou vous pouvez la récupérer sur notre site Internet. **Des frais de 5\$ seront facturés si le document est incomplet ou non complété** lors de la remise de votre dossier.

Nous sommes responsables de l'aspect fiscal selon la Loi de l'impôt sur le revenu, pour la préparation et la production de votre déclaration de revenus conformément aux informations et aux documents fournis lors de la remise de votre dossier.

Le montant de base pour produire une déclaration de **revenus individuelle simple est de 85\$ plus taxes**. Veuillez vous référer à notre barème de prix pour les autres frais applicables que vous trouverez dans cet envoi.

Afin de vous aider à rassembler tous vos documents, nous vous invitons à consulter le document intitulé : **aide-mémoire et classement de vos documents**.

Soyez rassuré, en cas de questionnement, qu'un membre de l'équipe ou moi-même soit disponible pour vous rencontrer et répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Nous vous remercions à l'avance, de votre collaboration habituelle et de la confiance que vous témoignez envers notre équipe. Nous profitons de ce moment, pour vous souhaiter une année 2025 remplie de santé et de bonheur.

L'Équipe d'Envol CB Inc.

Clermont Bélanger
Comptable

Marie-Carole Bélanger

Sophie Bélanger

Durant cette période nos heures d'ouverture sont les suivantes:

- Lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h00 et de 13 h 00 à 17 h 00;
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00;
- **Nous allouons un délai de 72 heures pour les retours d'appels.**

NOTES IMPORTANTES À LIRE AVANT D'ENVOYER VOTRE DOSSIER

- **Vous pouvez déposer vos documents à partir du dernier lundi de février;**
- Joindre la fiche de renseignements personnels **OBLIGATOIRE POUR TOUS;**
- Des **frais additionnels** vous seront facturés pour tous documents manquants et/ou fournis **après la remise de votre dossier;**
- **Aucune déclaration ne sera transmise aux gouvernements* sans les signatures sur les autorisations et sans le paiement de votre facture. Il est de votre responsabilité de signer et de payer à temps pour que l'on puisse respecter les délais;**
- Pour les travailleurs autonomes et les propriétaires d'immeubles, **remplir les fiches prévues à cet effet, disponibles sur notre site Internet et les joindre à votre dossier;**
- À partir du 15 avril 2025, nous ne pouvons pas certifier que votre déclaration sera prête à temps et **sera modifiable sans préavis ;**
- À compter du 1^{er} mai, les frais de production passeront à **110\$ plus taxes. Nous tenons à vous aviser qu'il nous est impossible de vous garantir une date de livraison pour vos documents**, puisque vous ne serez plus dans la période officielle pour produire vos déclarations et que nous n'aurons plus de personnel pour effectuer la saisie.

*Les agences de Revenu Canada et Revenu Québec demandent à un préparateur de transmettre votre déclaration de revenus par Internet. Pour cela vous devez lui fournir **obligatoirement** une autorisation sur les formulaires servant à la transmission TED précitée. *Vous pouvez en tout temps consulter notre site Internet à l'adresse suivante : www.envolcb.com*

*Puisque la transmission par courriel n'est pas sécuritaire, nous vous suggérons d'utiliser notre plateforme **ONVIO** pour la transmission de documents officiels.*